

**PROCES VERBAL DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERBIESLES**

Nombre de membres	
En exercice :	11
Présents :	10
Votants :	11

**Séance du vendredi 23 février 2024**

Par suite d'une convocation en date du 13 février 2024, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis à la salle du conseil de la mairie, le vendredi 23 février 2024 à 20h30, sous la présidence de Marie-Noëlle Hubert, Maire.

**Etaient présents :** Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Mrs Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister

**Absente excusée :** Bernadette Gaulot donne pouvoir à Marie-Noëlle Hubert

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Monsieur Stéphane Vernier est désigné comme secrétaire de séance.

**ORDRE DU JOUR**

- **Adoption du PV du 22 décembre 2023**
- **Subventions 2024**
- **Frais de scolarité**
- **ONF : Travaux sylvicoles**
- **Demandes autorisation de passage**
- **Dossier ravine**
- **Dossier chats**
- **Informations paiements**
- **Informations diverses**

**Adoption du procès verbal du 22 décembre 2023.**

Le procès verbal du vendredi 22 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

**Subventions 2024 : Délibération N° 01,02,03,04,05,06,07,08/2024**

Après étude des demandes de subventions,

Le Conseil Municipal,  
Délibère et décide à l'unanimité,

de procéder au mandatement sur le chapitre 65, des subventions aux associations suivantes sur le budget de l'exercice 2024 :

ASSOCIATION	MONTANT DE LA SUBVENTION
Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain	900 €
Association La Moutelle	200 €
Association des parents d'élèves APEAMF	350 €
Association prévention routière	70 €
Comité d'animation Verbieslois	350 €
Ecole des métiers	0 €
Association HandiSport	100 €
Association Française des Scléroses En Plaques	70 €
Rives de Garenne	150 € (1 contre, 10 pour)

Mmes Brigitte Bongard, Cécile Boutellier, Anne Braud, Mr Eddie Pfister quittent la séance et ne prennent pas part au vote pour la subvention du Comité d'animation Verbieslois.

#### **Frais de scolarité: Délibération N° 09/2024**

Le Conseil municipal de Chamarandes-Choignes a déterminé la « part bâtiment » pour Verbiesles à 130 € par enfant pour l'année scolaire 2023/2024.

Le Conseil Municipal,  
Prend acte de ce montant et vote à l'unanimité.

#### **ONF : Travaux sylvicoles 2024 : Délibération n° 10/2024**

Suite à la présentation du programme des actions à réaliser en 2024 pour l'aménagement forestier, il apparaît nécessaire de faire les travaux sylvicoles suivants :

##### **Travaux sylvicoles :**

- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée – Parcelle 30
- Dégagement manuel des régénérations naturelles – Parcelle 30
- Cloisonnement d'exploitation : ouverture mécanisée – Parcelle 10, 11, 09.

Le montant des travaux sylvicoles s'élève à 3 622,58 € HT.

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité décide d'autoriser les travaux envisagés.

- Madame le Maire fait le point sur les travaux réalisés par RTE sur les lignes électriques.
- Madame le Maire fait le point sur les travaux du coteau rue de la Vallée.
- Monsieur Julien Ossola fait un point sur les affouages.
- Monsieur Stéphane Vernier fait un point sur les travaux de la route forestière du bois Millet.
- Madame le Maire fait un point sur les travaux forestiers sur l'aire de captage de la ville de Chaumont rue de la Boursière.
- Madame le Maire fait part de travaux forestiers nécessaires autour du stade de foot et au dessus des locaux de l'entreprise CANGI.

#### **Autorisation de passage Enduro 52 : Délibération N° 11/2024**

Madame le Maire fait part d'un courrier reçu en mairie daté du 06 janvier 2024 de Chaumont Enduro 52 informant qu'il projette d'organiser leur enduro les 25 et 26 mai 2024.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable au passage de Chaumont Enduro, sous réserves de remise en état du terrain, du ramassage des rubalises, de la présentation de l'ensemble des autorisations administratives nécessaires (ONF, ARS ...) et réduction de la vitesse à 30 km sur les chemins blancs.

### **Autorisation d'organisation course d'orientation 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie : Délibération N° 12/2024**

Madame le Maire fait part d'un mail reçu en mairie le 29 janvier 2024 pour une demande d'autorisation afin d'organiser une course d'orientation le jeudi 11 avril 2024 de 8h00 à 12h00 dans le bois de la Vendue.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal donne un avis favorable à cette organisation.

### **Dossier ravine : Délibération N° 13/2024**

#### **ETUDE DE LUTTE ET DE PREVENTION DES INONDATIONS PAR RUISSELLEMENT SUR LA COMMUNE DE VERBIESLES**

Madame le Maire rappelle le contexte en évoquant la coulée de boues du 4 juin 2021, qui a impacté les habitations en aval dans le lieu-dit du « vieux val ». Cet événement a été reconnu en catastrophe naturelle par les services de l'Etat. Suite à cela une étude a été réalisée par le BRGM afin de diagnostiquer l'événement et d'émettre des recommandations. Au vu du risque, des mesures doivent être prises afin de réduire l'exposition des riverains à ce genre de phénomènes. Il est proposé que la commune procède à la désignation d'un bureau d'études pour réaliser un diagnostic précis. Ce diagnostic permettra d'identifier les causes et de définir et chiffrer les aménagements à envisager pour réduire l'occurrence d'un tel événement. Le montant de l'étude est estimé à 20 000 € HT. Cette dernière peut être financée jusqu'à 80 % par le Conseil Départemental, l'Agence de l'Eau et la DETR. Madame le Maire présente à l'Assemblée le rapport d'analyse concernant la consultation pour l'étude relative aux inondations par ruissellement.

Ce rapport a été établi par l'assistant à maîtrise d'ouvrage du Département suite à un avis d'appel d'offres en procédure adaptée ouverte publié le 16 octobre 2023.

3 offres ont été reçues dans le délai imparti et aucune hors délais.

Au regard des critères d'analyse des offres et compte tenu du tableau de classement des offres, l'offre la mieux disante est celle du bureau d'études LIOSE.

Nom du candidat	Note finale	Proposition financière	Classement
GéniEau – Feyzin	82,85	28 940,00€ HT	2
LIOSE – Laon	98	17 980,00 € HT	1
Gestion Hydro - Ennery	14,54	49 470,00 € HT	3

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'attribuer le marché relatif à l'étude et la prévention des inondations par ruissellement sur la commune de Verbiesles à l'entreprise LIOSE pour un montant de 17 980,00 € HT et autorise Madame le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

### **Convention SPA : Délibération N° 14/2024**

Madame le Maire revient sur le dossier des chats errants sur la commune de Verbiesles qui a connu quelques avancées.

Après plusieurs rencontres avec les différents intervenants dans ce dossier, des trappages ont été réalisés et les animaux ont été confiés aux services vétérinaires afin de procéder à la castration et à la stérilisation des félins pour être ensuite remis en liberté.

Un projet de convention entre la commune et la SPA est en cours afin de définir les engagements possibles des deux partis.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable de principe à la signature d'une convention avec l'association SPA mais souhaite en avoir pris connaissance au préalable.

### **Informations paiements :**

<b>Tiers</b>	<b>Objet</b>	<b>Réalisé en €</b>
SDIS	Contributions 2024	12 730,82 €
GROUPAMA	Assurance des collectivités	3 136,73 €
EL MONTOYA Brice	Elagage chemins communaux	1 980,00 €
EL MONTOYA Brice	Elagage chemins communaux	1 530,00 €

### **Questions et informations diverses.**

- **Les dernières analyses d'eau sont conformes.**

- **Bois :**

L'exploitation du Vieux Val a occasionné des problèmes lors du débardage.

Les têtes d'arbres ont été distribuées aux affouagistes qui en ont fait la demande.

L'élagage des chemins communaux est terminé.

La commission sécurité village a fait le tour de Verbiesles concernant l'élagage des arbres et arbustes en proximité de voirie. Un courrier a été adressé aux habitants concernés.

- **Sécurité routière :**

Un courrier va être adressé au Conseil Départemental concernant la sécurité au niveau des ponts d'accès à Verbiesles (visibilité, état des ouvrages).

Madame le Maire présente les devis relatifs à la réfection de l'installation électrique de la salle des fêtes. Le Conseil Municipal autorise à l'unanimité Madame le Maire à engager les travaux.

Madame le Maire fait part de courriers reçus en mairie et des suites à donner.

Madame le Maire informe de l'état du dossier contentieux.

La Commission fleurissement se réunira le 02 mars 2024 à la mairie.

La date du prochain conseil est fixée au vendredi 22 mars 2024 à 20h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h15.

### **Séance du vendredi 23 février 2024**

**Délibération N° 01/2024 : Demande de subvention « Association Sportive Luzy-Verbiesles-Foulain »**

**Délibération N° 02/2024 : Demande de subvention « Association La Moutelle »**

**Délibération N° 03/2024 : Demande de subvention « Association des parents d'élèves APEAMF »**

**Délibération N° 04/2024 : Demande de subvention « Association prévention routière »**

**Délibération N° 05/2024 : Demande de subvention « Comité des fêtes »**

**Délibération N° 06/2024 : Demande de subvention « Association Handisport »**

**Délibération N° 07/2024 : Demande de subvention « Association Française des Scléroses En Plaques »**

**Délibération N° 08/2024 : Demande de subvention « Rives de Garenne »**

**Délibération N° 09/2024 : Frais de scolarité**

**Délibération N° 10/2024 : ONF : Travaux sylvicoles 2024**

**Délibération N° 11/2024 : Autorisation de passage Enduro 52**

**Délibération N° 12/2024 : Autorisation d'organisation course d'orientation 61<sup>e</sup> régiment d'artillerie**

**Délibération N° 13/2024 : Dossier ravine : ETUDE DE LUTTE ET DE PREVENTION DES INONDATIONS PAR RUISSELLEMENT SUR LA COMMUNE DE VERBIESLES**

**Délibération N° 14/2024 : Dossier Chats : Convention SPA**

Le maire  
Marie-Noëlle Hubert



Secrétaire de séance  
Stéphane Vernier

